

**Analyse linguistique du discours politique de M. NGARI,
député à l'Assemblée Nationale du Gabon**

Jeannette Yolande MBONDZI

Université Omar Bongo

Libreville/Gabon

Centre de Recherche et d'Etudes sur le Langage et les Langues
(CRELL)

Emails: jmbondzi@yahoo.fr; jeannettembondzi@gmail.com

Résumé

Pour la plupart des spécialistes du langage, énoncer un discours, c'est vouloir agir sur autrui. On comprend donc bien que le discours a un effet performatif : c'est un acte volontaire d'influence. En effet, toute communication a toujours pour objectif de convaincre, d'informer ou de divertir.

Le texte que nous analysons est un discours prononcé par un député Gabonais à l'Assemblée Nationale lors d'une séance de questions/réponses au Gouvernement. Au cours de son intervention, il a pris une posture d'opposant, critiquant l'action gouvernementale, alors qu'il est député du parti au pouvoir. En effet dans ce discours, l'énonciateur se positionne en tant que représentant du peuple et parle au nom de ce dernier. Etant député du parti au pouvoir, il adopte donc une position ambivalente: celle de député du parti majoritaire et celle de représentant du peuple. C'est cette double posture que nous analysons ici à travers la grille d'analyse du discours d'Amélie Seignour.

Mots clés :

Discours, énonciation, argumentation, discours politique.

Abstract

For most language specialists, making a speech means wanting to act on others. It is therefore easy to understand that speech has a performative effect: it is a voluntary act of influence. Indeed, all communication always aims to convince, inform or entertain.

The text we are analyzing is a speech delivered by a Gabonese deputy to the National Assembly during a question and answer session to the Government. During his speech, he took the posture of an opponent, criticizing government action, even though he was a member of the ruling party. Indeed in this speech, the speaker positions himself as the representative of the people and speaks on behalf of the latter. As a member of the ruling party, he therefore adopts an ambiguous position: that of deputy of the majority party and that of representative of the people. It is this double posture that we analyze here through the analysis grid of Amélie Seignour's speech.

Keywords:

Speech, enunciation, argumentation, political speech.

Introduction

L'analyse du discours politique remonte à l'antiquité avec Platon (1932 et 1970) et Aristote (1960), entre autres. Toutefois, elle atteint son apogée à partir de la rhétorique romaine avec Cicéron (1960) et Quintilien (1948). Ainsi, la notion de discours revêt plusieurs acceptions. Si en latin, le concept de discours renvoie à un exposé savant, en Allemagne où il est d'apparition récente, discours désigne soit l'objet d'un débat public, soit une argumentation précise portant sur une doctrine politique, soit encore la posture d'un syndicaliste ou d'un patron sur une situation particulière. Cette notion peut également signifier un processus de discussion organisé. Il est donc le produit de multiples pratiques comme l'affirme J.-F. Jeandillou (2013, p.108-109) lorsqu'il écrit

« Le discours se définit comme le produit des multiples pratiques discursives à l'œuvre dans la vie sociale. Les domaines de la religion ou de l'enseignement, de la politique ou du droit, de la philosophie, du journalisme ou encore de la littérature sont source de discours plus ou moins élaborés, régis par un certain nombre de conventions »

Ainsi donc, chaque type de discours est lié à des conditions de production variables. Le discours est aussi un acte d'influence. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.84),

« parler, c'est sans doute échanger des informations ; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises, qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale ».

Cette définition nous fait réaliser que le discours a un objectif performatif : c'est un acte volontaire d'influence. En effet, toute communication a toujours pour but de convaincre, d'informer ou de divertir. C'est justement cette visée argumentative du discours que confirme A. Seignouren (2011, p. 31) soutenant que :

« La plupart des discours, notamment politiques, publicitaires et managériaux, sont alors considérés comme appartenant à la classe des énoncés argumentatifs, dont la finalité réside dans la recherche d'adhésion du destinataire ».

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit (Maingueneau 2016). Il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Avec l'analyse du discours, l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, sur les activités du locuteur. Et c'est cela que notre étude cherche à montrer.

Le terrain de recherche que constitue l'analyse du champ vaste. Aussi, la grande extension du concept « discours » le rend difficile à appréhender. En effet, le discours peut être : pédagogique, didactique, prescriptif. Mais il est forcément subjectif, dialogal, voire, critique, ironique, subversif, polémique, etc. c'est ici l'occasion de se demander si le texte/corpus que nous soumettons à l'analyse comporte certaines de ces caractéristiques.

Le discours que nous traitons dans cet article, est une étude qualitative basée sur l'observation indirecte. Nous l'analysons ici, en tant qu'acte d'influence, manifestant la présence de l'émetteur et visant à agir sur le récepteur.

Le choix de notre sujet nous a été dicté par le personnage du député Ngari et le contenu de son intervention. En effet, Monsieur Ngari qui est député du Parti Démocratique Gabonais, parti au pouvoir et par ailleurs oncle du Président Ali Bongo Ondimba, a adopté une posture d'opposant, critiquant l'action gouvernementale lors de son

intervention à l'Assemblée Nationale. Cette sortie médiatique, qui a surpris plus d'un Gabonais, nous a interpellée. En effet dans ce discours, l'énonciateur se positionnetantôt comme représentant du peuple et parle en son nom tantôt comme membre du Parti Démocratique Gabonais (PDG). Il adopte ainsi une double posture : celle de député du parti majoritaire et celle de représentant du peuple. Face à ce double positionnement, nous nous sommes alors demandée comment ce dernier arrive-t-il à se démarquer de l'action de ce gouvernement dont il dénonce la gestion. S'agit-il d'une véritable démarcation ou d'un coup médiatique savamment orchestré ?

L'objectif de notre étude est double : Le premier est de montrer comment cet élu du peuple exploite cette double posture. Nous voulons aussi étudier la position du député Ngari en tant que locuteur et les arguments qu'il utilise pour se faire comprendre de ses interlocuteurs. C'est sera aussi l'occasion de voir si le texte analysé contient certains des éléments caractéristiques d'un discours politique. Le second est celui d'essayer d'appliquer la grille d'analyse textuelle de Seignour et son illustration à une analyse discursive afin de relever les marqueurs (traces) de la visée discursive du locuteur.

Cadre théorique et méthodologique

Cadre théorique

Notre étude, qui s'inscrit dans le cadre théorique de l'analyse du discours politique (Charaudeau, Maingueneau, Bourdieu, Braud, etc.), fait une intrusion dans deux autres cadres, à savoir l'énonciation et l'argumentation (Benveniste, Austin, Kerbrat-Orecchioni). Nous nous inscrivons ainsi dans la filiation de l'énonciation en analysant la visée persuasive à travers l'argumentation (Amossy). Pour ce qui est de l'énonciation, il s'agit d'étudier le discours comme acte d'influence, manifestant la présence d'un émetteur et visant à agir sur le récepteur (les membres du gouvernement). En ce qui concerne l'argumentation, nous serons amenés à identifier et à questionner les procédés rhétoriques mis en œuvre par le sujet de l'énoncé (ici, le député).

Du grec, « *polis* », qui signifie cité, il confère au mot « *politique* » son sens commun de « *art de gérer la Cité* ». Toutefois, la forme adjectivale du mot « *politique* » réfère à deux substantifs de genre différents comme l'a si bien distingué P. Braud « *Le politique étant le*

domaine de l'action et des rapports de pouvoir ; la politique, elle, est la pratique de la parole et de la représentation symbolique » (1992 :24).

Cette distinction entre le politique et la politique devient spongieuse si l'on intègre la dimension de la parole. En effet, l'exercice de la parole, que Braud associe à la politique est, en même temps, indissociable du politique qui serait, selon lui, champ d'action et espace de pouvoir.

Depuis J. Austin (1970), la parole, n'est plus considérée comme un simple moyen de communication réduit à sa simple dimension locutoire, mais un instrument d'action fortement marqué par ses fonctions illocutoires voire perlocutoire. Cela est d'autant plus vrai pour le champ politique est indissociable de l'exercice de la parole. C'est dans ce sens que Bourdieu écrit, à propos du discours politique, qu'il est :

« une pré-diction qui vise à faire advenir ce qu'elle énonce; elle contribue pratiquement à la réalité de ce qu'elle annonce par le fait de l'énoncer, de le pré-voir et de le faire pré-voir, de le rendre concevable et surtout croyable et de créer ainsi la représentation et la volonté collectives qui peuvent contribuer à la produire » P. Bourdieu (1982 : 150).

Pour Christian Le Bart, comme pour de nombreux chercheurs, le discours politique est celui que tiennent les hommes et femmes politiques dans l'exercice de leurs fonctions (1998, p. 7). Cette définition que nous pouvons qualifier de ciblée et restreinte pourrait s'opposer à une autre plus large, mais en même temps un peu floue, à savoir *« tout propos qui implique un jugement sur l'organisation de la communauté »* (Bonnaïfous *et al.* 2003, p. 12). Nous voyons que l'objet d'étude va ainsi de la parole professionnelle des politiciens à tous les discours qui traitent de la chose publique dans l'espace public. C'est d'ailleurs dans cette perspective que la plupart des travaux sur le discours politique ont été menées, explorant une pluralité de situations allant de l'orateur face à son auditoire, du débat au parlement, au sénat, ou télévisé, des discours de campagnes électorales, etc.

Cadre méthodologique

Analyser un discours consiste à rechercher dans l'énoncé, un certain nombre d'indicateurs. Ainsi, ce travail se penche sur la recherche de ces indicateurs. Il se subdivise en deux parties. Dans la première, nous examinerons la forme des éléments de langage à savoir le style et la posture.

Dans la deuxième, nous nous proposons d'appliquer la grille d'analyse d'Amélie Seignour (2011)¹ portant sur la méthode d'analyse des discours. Dans cette grille, l'auteur présente de manière précise et détaillée chacune des trois catégories d'analyse à envisager, à savoir, énonciative, référentielle et argumentative.

Cet article qui a une base empirique et qui s'inscrit dans le cadre théorique de l'analyse du discours politique, a pour modèle d'application, la grille d'analyse d'A. Seignour. Cette grille nous permettra de confronter nos données (le discours de M.Ngari).

Présentation du corpus

Le corpus que nous analysons ici est le discours prononcé le 6 mai 2015 par Monsieur Idriss Ngari, député du Parti Démocratique Gabonais (P.D.G) à l'Assemblée Nationale Gabonaise. Ce discours qui dure 13 minutes et 39 secondes est une bande vidéo, disponible en ligne sur You Tube.

Lors de son intervention, le député dénonçait sous la forme d'un coup de gueule, l'incapacité du gouvernement à communiquer et à gérer le pays. Il pointait notamment l'opacité qui existe dans la gestion du budget et qui serait selon lui, à l'origine du dysfonctionnement de la machine de l'Etat gabonais. Entant que député, il est la voix du peuple et il parle au nom de ce peuple.

Le contenu du discours de Monsieur Ngari nous met en présence d'un homme déçu et excédé par les errements des dirigeants. On peut le lire dès l'entame de son propos une certaine solennité et une gravité avec laquelle il énonce le diagnostic qu'il s'apprête à poser.

¹Nous n'exploitons ici que quelques éléments de cette grille qui à l'origine, est très dense.

Exemple 1: « *Je n'ai jamais parlé à cet endroit – là// dans les commissions/ je prends la parole/ mais ici je ne l'ai jamais prise// donc// je me permets de la prendre aujourd'hui/ et/ je vous remercie de me la donner///* ». ²

La revue de la littérature

L'analyse du discours, et notamment du discours politique, a donné lieu à de nombreux travaux aussi bien en Europe qu'en Afrique.³ Ces travaux sont aussi bien théoriques que pratiques. Nous pouvons citer Bourque, G. et J. Duchatel, (1984), M. Chemsas (2010), C. Kerbrat-Orecchioni (1984, 2012), V. Delmas, (2012), R. Amossy (2010), S. Bonnafous, P. et al. (2003), M. Marcoccia (2003), P. Charaudeau (2002, 2005, 2008), X. Mao (2017), M. Souchart, S. Wahnich, (1995), T. Van Dijk (2006), C. Le Bart (1998, 2003), P. Mébiame Akono (2005), M. Collin Platini (1978), A. P. Nguema-Nze 2018, M. C. Platini (1978), D. Maingueneau (2003), D. Ndoba Makaya (2017), etc.

Le contenu du message

Le député dénonce le manque de crédibilité de l'exécutif vis-à-vis du peuple, les promesses non tenues, la mauvaise gestion, etc. Il cite tour à tour l'absence de performance des agents de l'état, l'absence de réalisation des infrastructures, la mauvaise gestion des portefeuilles ministériels, etc.

La gestion financière

Dans son intervention, il revendique le droit du peuple à connaître ce que le gouvernement a fait de l'argent, et ce de manière « pragmatique », comme il le souligne lui-même. Afin de justifier son interrogation et partant celle du peuple, il passe en revue les différents

² Conventions [/] courte pause ; [/ /] pause moyenne ; [///] longue pause.

³ Cette liste n'est pas exhaustive, car, il n'est pas possible dans un article de passer en revue l'ensemble de ces études.

aspects regroupés en piliers, non exécutés, faute de budget et qui constituent le projet de gouvernance de l'exécutif.

Sur le pilier Gabon des services :

S'adressant directement au Premier Ministre, il a recours à une interpellation directe

Exemple 2 : « *Est-ce-que aujourd'hui/ monsieur le Premier Ministre/ dans vos ministères/ vous voulez la perfection ?// mais// vos collaborateurs n'ont même pas de crayons/ n'ont même pas de feuilles pour travailler/ parce que/ le budget n'est pas exécuté//ces cris viennent de vos ministères// c'est la réalité !/// toute l'année 2014/ où est passé le budget de fonctionnement ?// vos agents vont acheter les crayons/ les feuilles pour travailler avec leur salaire !//alors ! //et/ les budgets de fonctionnement sont passés où? // Voilà ce qu'il faut expliquer///* »⁴.

Dans sa réaction concernant le pilier Gabon des services, il pointe le manque de performance des administrations et les difficultés rencontrées dans les administrations faute de budget de fonctionnement. Pour le prouver, il prend à témoin leurs propres collaborateurs, qui, pour essayer de faire fonctionner leurs services, sont obligés de prendre de leur poche pour acheter crayons, feuilles de papier, etc., alors que c'est à l'Etat de les leur fournir.

Sur le pilier Gabon industriel :

Exemple 3 : « *Mais les gabonais voudraient savoir/ le nombre d'industries/ que/ depuis six ans que vous avez mis à leur disposition// lesquelles ?/// voilà le problème !//c'est ça/ qu'il faut dire aux gens/ pour que nous soyons crédibles// y'avait deux/ deux barrages // F2 et l'impératrice/ c'est où ?/// voilà !//ils ont besoin de l'énergie ! //moi/ je suis allé dans le Woleu-Ntem/ avec le bureau de l'assemblée/ on a mis les poteaux/ les lignes/ alors que les travaux de barrage/ n'ont même pas encore démarrés//alors/ il faut leur dire/ pourquoi/c'est pas démarré///* »

Ici, il dénonce le manque de crédibilité du gouvernement, en relevant le fait de « mettre la charrue avant les bœufs ». L'exemple pris ici est l'installation des poteaux électriques et des lignes à haute tension,

⁴Les exemples du corpus ne seront pas corrigés afin de préserver le texte d'origine.

alors que les travaux des barrages hydro-électriques qui doivent alimenter ces lignes n'ont pas démarré.

Sur le pilier Gabon vert :

Exemple 4: « *Hein/ et Gabon vert !//y a maintenant/ graine// bon !/on va regarder/ si ça marche ! //* »

Pour le troisième pilier, on relève une pointe d'ironie de la part du député. Après le projet Gabon vert, l'exécutif amène un autre projet (projet graine) alors que le premier peine à se réaliser. Il relève donc ici que si les autres piliers ne fonctionnent pas. Il serait illusoire de croire que cette même équipe gouvernementale puisse réaliser ce dernier projet. En dépit de ce scepticisme affiché, dans la deuxième partie de l'énoncé, il accorde aux membres du gouvernement, le bénéfice du doute.

L'absence de performance

Selon lui, l'absence de performance des agents de l'Etat est due à l'inexistence de budget de fonctionnement dans les administrations. Interpellant le Premier Ministre sur la question de la performance, il dit ceci :

Exemple 5: « *Est-ce-que aujourd'hui/ monsieur le Premier Ministre/ dans vos ministères/ vous voulez la perfection ?// mais// vos collaborateurs n'ont même pas de crayons/ n'ont même pas de feuilles pour travailler/ parce que/ le budget n'est pas exécuté/// ces cris viennent de vos ministères// c'est la réalité !/// toute l'année 2014/ où est passé le budget de fonctionnement ?// vos agents vont acheter les crayons/ les feuilles pour travailler avec leur salaire !//alors ! //et/ les budgets de fonctionnement/ sont passés où? // Voilà ce qu'il faut expliquer/// Pour que vos collaborateurs comprennent// parce qu'ils ne comprennent pas ! ///* »

Dans cette intervention, le député accuse le gouvernement d'avoir détourné le budget 2014 en posant cette question au premier Ministre « *toute l'année 2014/ où est passé le budget de fonctionnement ?//* » « */les budgets de fonctionnementsont passés où? //* »

Il est donc évident que si le budget est détourné, ou non exécuté, les administrations ne peuvent pas fonctionner correctement. De ce fait, l'exécutif ne peut pas attendre des agents administratifs, une quelconque performance.

Le manque de crédibilité de l'exécutif

Par la suite, l'élu du peuple relève un fait indéniable : tant que le gouvernement se contentera de discourir, il ne sera pas crédible vis-à-vis du peuple.

Exemple 6: « *Moi/ je crois/que// le tout n'est pas de faire des discours tous les jours// on parle trop politique dans le pays/ mais/ on réalise pas/ ce que la politique veut //*».

Il reproche également au gouvernement de cacher la vérité au peuple.

Exemple 7: « *Donc/ il faut/ qu'on parle vrai// pour que les gens comprennent les choses/// Gabon industriel !// mais/ les gabonais/ voudraient savoir/ le nombre d'industries que/ depuis six ans que vous avez mis/ à leur disposition// lesquelles ?// voilà le problème !// c'est ça/ qu'il faut dire aux gens/ pour que nous soyons crédibles ! //*»

La mauvaise gestion des postes ministériels

Le député pense que la mauvaise répartition des postes ministériels est aussi à l'origine des problèmes que rencontre l'exécutif. Comparaison est alors faite avec le mode de gestion de l'armée.

Exemple 8: « *Moi/ je crois que///un travail chez nous soldats/ un travail bien fait et/ bien réussi c'est/ un travail bien réparti entre les acteurs// lorsqu'il est mal réparti entre les acteurs/ vous ne pouvez pas réussir //*»

Il ne manque pas au passage de faire allusion au concept « d'émergence » critiqué et raillé, et tourner en dérision par la population Gabonaise, car cela a amené l'exécutif à mettre en place un mode de fonctionnement qui empêche aux différents ministères de réellement travailler.

Exemple 9: « *or/ le constat c'est quoi ?// mais c'est pas parce qu'on a dit que/ c'est l'émergence/ que chacun/ il doit avoir trois/ quatre fonctions/ cinq fonctions// mais quand on donne six ministères à un individu/ monsieur le prési/ monsieur le Premier Ministre/ qui/qu'est-ce /qu'il peut faire ?// même si c'est un grand boss/ un grand travailleur /qu'est-ce/ qu'il peut faire ?// pour la mise en œuvre des projets/ dans six ministères qu'il détient/ ou/ quatre/ qu'il détient ? //il va faire comment ///? Soyons logiques !// soyons logiques ! //bon !// peut-être/ on ne veut pas avoir/ les gouvernements pléthoriques/ mais/*

hein// déjà pléthoriques !// pourquoi faire ?// moi/ je crois que/ c'est l'une des raisons de l'échec //»

Notons que face aux nombreuses critiques, l'exécutif a renoncé à cette façon de faire et est revenu à un Ministre/un Ministère⁵.

La posture du représentant du peuple

Lors de son intervention, il adopte deux postures : une entant que représentant du peuple et une autre entant que militant du Parti au pouvoir.

P. Charaudeau (2008, p. 52) écrit que

« Entrer en contact avec l'autre se fait par le biais d'un processus d'énonciation qui consiste en : justifier la raison pour laquelle on prend la parole, car prendre la parole est un acte d'exclusion de l'autre (pendant qu'on parle, l'autre ne parle pas) qu'il faut pouvoir légitimer » établir un certain type de relation à l'autre dans lequel on assigne à celui-ci une place. »

Dans le texte on relève que le député commence par préciser qu'il n'a pas l'habitude de prendre la parole à l'hémicycle, ce qui sonne comme une sorte de malaise de mise en garde de l'auditoire sur la gravité du message qu'il s'apprête à livrer au nom du peuple.

Exemple 10: *« Je n'ai jamais parlé à cet endroit – là// dans les commissions/ je prends la parole/ mais ici je ne l'ai jamais prise// donc// je me permets de la prendre aujourd'hui/ et/ je vous remercie de me la donner/// »*

Plus loin dans son intervention, il dira *« moi/ je suis obligée/ de parler franchement// franchement// »* comme pour dire « mais vue la situation, je suis obligé de le faire, désolé ! ».

Sachant que la plénière est diffusée en direct à la télévision locale, on pourrait comprendre qu'il veut que ce peuple au nom duquel il parle, soit satisfait de son intervention. D'ailleurs il incrimine l'attitude de ceux qu'il qualifie « d'intellectuels » qu'il accuse de verser dans « *les réflexions et/ les constructions intellectuelles/* » que le peuple ne comprend pas et exige d'eux qu'ils soient pragmatiques.

⁵Depuis le 15 juillet 2020, on a renoué avec ce principe. Le Ministre de l'éducation Nationale s'est vu attribué aussi le Ministère de l'Enseignement Supérieur

Exemple 11: « mais moi/ je dis/ que heu//il faut faire les choses de façon pragmatique// l'année/ y a 3000 milliards au budget// lorsqu'on arrive à la fin de l'année/ on dit// on a consommé/ 1 milliard 1000 millions/ il nous reste/ 2000 milliards// ou bien/ on n'a rien fait/de cet argent// c'est plus facile !// que/ de nous amener/ dans le macro croissance/ le machin// mais/ ça ne nous intéresse pas ça!// ça n'intéresse pas les Gabonais/ voilà !//

Pour lui, le gouvernement devrait expliquer les choses aux populations avec des termes simples ; dire ce qu'il a fait du budget au lieu d'utiliser des termes incompris de ces derniers

Exemple 12 : « Il faut être pragmatique !// il faut/ qu'on soit proche des populations dans/ ce que nous disons/ les termes pompeux-là// ne les concerne pas !// même moi// ça ne/ me concerne pas !// ». Plus loin, un autre parallèle est établi avec l'armée. « Nous militaires/ c'est comme ça/ que nous gérons// pas/ avec vos termes/ hein// livresques// ce sont les termes livresques !// on vient nous faire la littérature !// ça ne nous intéresse pas !// ce qui nous intéresse/ c'est ce que nous voulons// le concret ! //»

S'identifiant au peuple qu'il représente, il considère que les autres, les intellectuels et les agrégés, ne comprennent rien aux attentes du peuple, ce qui expliquerait l'échec du gouvernement.

Prenant donc la parole en bon chef de clan, il parle sans se soucier des règles du français standard et se présente ainsi comme le représentant du peuple qu'il est, et qui parle au nom du peuple tout en adoptant les codes linguistiques de ce dernier.

Tout l'intérêt de son intervention c'est de leur montrer (aux intellectuels et aux agrégés) qu'ils ont échoué du fait de ce que je pourrais qualifier « d'égo intellectuels » parce qu'ils semblent s'adresser à une certaine élite et non pas au commun des Gabonais.

Cette posture de représentant du peuple, il l'adopte lorsqu'il se met à apostropher les habitants des quartiers les plus défavorisés de la capitale gabonaise pour qu'ils adhèrent à son discours.

Exemple 13 : « celui/ qui m'écoute à Rio/ à Akébé/ celui/ qui nous écoute /dans nos discours/ est-ce/ qu'ils comprennent quelque chose !// »⁶.

⁶Rio et Akébé, sont deux quartiers populaires de la ville de Libreville dans lesquelles, comme dans les autres quartiers, la vie n'est pas facile (manque de logements, difficulté d'éduquer les enfants, etc. et c'est généralement les

Dans les énoncés ci-dessous, le député se désolidarise des autres « moi/ je crois que/ c'est vrai !/ nous avons eu un projet de société/avec trois piliers/comme/ vous avez l'habitude de la dire // ». Il ne se reconnaît dans cette manière de fonctionner des « intellectuels », se qualifiant ainsi de non intellectuel. On relève ce double mouvement d'identification au peuple et mise en retrait volontaire du gouvernement dans la phrase suivante : « moi je crois/ que/ à entendre depuis/ que/ je suis ici-là/ dans cette hémicycle/ hein// les gabonais parler/ les *intellectuels* parler/ on nous verse les réflexions et/ les *constructions intellectuelles* // ».

Répondant à notre interrogation sur la nature du texte que nous avons soumis à notre étude, nous constatons que le discours de Monsieur Ngari, comporte un ensemble de caractéristiques propre à un discours politique. En effet, Monsieur Ngari utilise à la fois la pédagogie, la critique, la polémique, et parfois même de l'ironie.

Forme des éléments du langage

Le style

L'auteur parle dans un style léger, simple et familier. Malgré la présence d'un support papier sur le pupitre, il se joue des règles de la grammaire française et du français soutenu et s'exprime avec le cœur. Beaucoup de ses expressions relèvent d'ailleurs de l'oralité. Nous relevons ici quelques-unes de ces expressions.

Les marques de l'oralité

Ici-là

Exemple 14: « « Moi je crois/ que/ à entendre depuis/ que/ je suis *ici-là*/ dans cette hémicycle/ hein// les gabonais parler/ les *intellectuels* parler/ on nous verse les réflexions et/ les *constructions intellectuelles* ».

habitants de ces quartiers qui votent massivement parce qu'ils comptent sur les députés pour changer leurs conditions de vie)

On relève ici, la présence de deux locatifs (ici et là) alors qu'un seul suffisait (ici). La présence de ces deux locatifs dans un même énoncé exprime l'insistance. Sur la vidéo en effet, il pointe du doigt le sol de la salle. Cette insistance est encore renforcée par « *dans cet hémicycle* /» pour fixer définitivement l'ancrage spatial, le moment historique et le temps du discours qui ne se sera prononcé qu'en ce lieu solennel.

Bon !

« Bon ! » est généralement utilisé au Gabon comme un conclusif. C'est une forme qu'on retrouve beaucoup dans les conversations pour signaler la fin d'une action, d'un propos (« j'ai terminé, je ne suis plus rien à dire, si tu veux, etc. ») Ici, cette interjection employée dans le sens de nuancer ses propres arguments « vous avez certainement raison de le faire »

Exemple 15 : **bon** /// peut-être/ on ne veut pas avoir/ les gouvernements pléthoriques/ mais/ hein/ déjà pléthoriques /// pourquoi faire ?// moi/ je crois que/ c'est l'une des raisons de l'échec //»

Allongement de la syllabe finale

Exemple 16: « Ils ont besoin/ des hôpitaux pour/ qu'ils soient soignéééés!!!! c'est la réalitééée !!!/

Cet allongement relève de l'oralité. Il tire sur la syllabe pour marquer l'insistance.

Cas d'interférence

Exemples 17⁷: « les budgets de fonctionnement/**sont passés où ?** // » ;
« Y'avait deux barrages/ F2 et/ l'impératrice//**c'est où ?** // »

Il utilise les formes familières « ... *sont passés où ?*, *c'est où* » au lieu de recourir à une tournure plus soutenue « *où sont passés les budgets de fonctionnement ?* » et « *Où sont-ils ?* » pour parler des barrages ». Ici on retrouve des traces de l'interférence des langues gabonaises sur le français. En effet, les langues gabonaises n'utilisent pas l'inversion du sujet dans ce type d'interrogation.

La troncation

Exemples 18 : « y'avait deux barrages/ F2 et/ l'impératrice// » ;
« alors/ à partir de là/ Gabon service/ c'est quoi ?// si y a pas

⁷ Exemples ici est au pluriel parce qu'ils y a plusieurs exemples cités

ça !/// » ; « alors/ il faut leur dire pourquoi/c'est pas démarré// » ; « ça sert/ à rien ! //»

Les formes tronquées de « *il y avait ; il n'y a plus ; s'il n'y a pas ça ; ce n'est pas démarré ; ça ne sert à rien* » ne sont réalisables qu'à l'oral. Malgré le fait qu'il regarde un document posé sur le pupitre, on constate qu'il se laisse déborder par son ressenti vis-à-vis de l'inaction gouvernementale et que l'oralité reprend fréquemment le dessus. Il semblerait d'ailleurs qu'il ne lise pas son texte. On pourrait se demander si son côté militaire et spontané n'a pas joué ici.

Le redoublement de monèmes

Exemples 19 : « *Ça c'est// c'est// c'est// ce sont vos termes !// » ; « Au lieu de/ tourner/ tourner/en rond //» ; « ... parce qu'on écoute /partout/ même/ des services de sécurité et/ de défense/y a rien// y a rien// y a rien //» ; « alors/ à partir de là/ce n'est pas normal !// ce n'est pas normal !// » ; « moi/je suis obligée/ de parler franchement// franchement// »*

Les hésitations

L'une des particularités de l'oral est l'hésitation. Le texte que nous examinons présente des éléments qui expriment l'hésitation et marquent des pauses.

Hésitations marquées par le monème de l'étonnement « hein »

L'interjection familière *hein* est une pratique Gabonaise qu'on peut entendre pour marquer l'étonnement, et le scepticisme (*Hein, donc c'est toi ?* »

Exemples 20 : « *donc hein//Gabon service/ pour tourner// il faut un budget !/// » ; « Hein//et/ Gabon vert !// » ; « je dirais même hein// dans les institutions/ nous avons les problèmes !// » ; « mais hein//déjà pléthoriques !//Pourquoi faire ? //»*

Hésitations marquées par le monème « heu »

Exemples 21 : « *alors moi/je, heu//mon// mon intervention/ monsieur le Président/ de l'Assemblée c'est ça !// » ; « je veux qu'on vienne/ nous faire des cours heu !//de la finance ici // » ; « mais moi je dis que/heu// il faut faire les choses/ de façon pragmatique// » ; « alors moi je dis que/heu !//les gabonais/ tous nous savons/ ce/ dont/ ils ont besoin// ».*

Application de la grille d'analyse d'Amélie Seignour

Nous l'avons déjà dit plus haut, le discours que nous analysons dans cet article est prononcé par un député à l'Assemblée Nationale Gabonaise. Ce discours a ceci de particulier, c'est qu'il est prononcé par un député du parti au pouvoir, qui n'hésite pas à dénoncer la mauvaise gestion du budget de l'Etat et partant, la mauvaise gouvernance.

Notre orateur tient donc un discours virulent, accusateur, réprobateur. Il relève le fait que le gouvernement a manqué à ses engagements vis-à-vis du peuple, qui a le droit de savoir et comprendre où est passé l'argent public alors qu'il ne voit aucun changement concernant son mode de vie. C'est donc ce discours que nous avons décidé de décrypter.

Dans cette deuxième partie, nous allons rechercher dans le discours que nous analysons, un certain nombre d'indicateurs à savoir les indicateurs énonciatifs, les indices référentiels, les indices organisationnels, etc. afin de confirmer la nature énonciative et argumentative du texte que nous soumettons à l'analyse.

Les indices énonciatifs

En étudiant le système d'énonciation, nous voulons analyser la façon dont le sujet parlant (le député) s'inscrit et inscrit son allocutaire (les membres du gouvernement) dans son discours.

Les déictiques

Les déictiques ou les expressions déictiques sont des unités linguistiques « *dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent visé* » (G. Kleibert, cité par M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, 2002, p.577). Les déictiques contiennent

« *des expressions déictiques, qui renvoient à divers référents localisés dans la situation d'énonciation immédiate : le locuteur (je), l'allocutaire (tu) et, dans une interprétation non-anaphorique, un objet présent (ce livre). En outre, le moment de l'énoncé (présent) est repéré par rapport au point d'énonciation (coïncidence)* » (M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, 2002, p.577)

L'emploi des déictiques par le locuteur (pronoms personnels) montre qu'il assume pleinement son énoncé. On peut le voir par le nombre de fois où apparaît le pronom personnel du singulier « je » (26 occurrences) ainsi que quelques verbes déclaratifs « je crois » (9 occurrences), « je dis » (3 occurrences). Le « je » sujet est employé dans les énoncés déclaratifs « je crois, je dis ». Nous relevons un certain nombre d'énoncés performatifs primaires correspondant essentiellement aux phrases déclaratives et interrogatives.

Deux autres pronoms « nous » et « vous » participent aussi à caractériser ce système d'énonciation. Le locuteur utilise le « nous » inclusif qui met en lumière ses multiples appartenances à des groupes hétéroclites. On peut tout d'abord souligner une forme de solidarisation avec le groupe politique : « moi et vous les membres du gouvernement ». Même s'il est dans une posture de dénonciateur, de critique, il partage la responsabilité de l'échec, revêtant ainsi le manteau du membre du parti au pouvoir.

Exemples 22 : « *c'est ça/ qu'il faut dire aux gens/ pour que **nous** soyons crédibles ! ///* » ; « *Celui/ qui m'écoute à Rio/ à Akébé/ celui/ qui **nous** écoute /dans nos discours/ est-ce/ qu'ils comprennent quelque chose ! ///* »

Le « nous » est aussi utilisé pour l'identification avec ses pairs à l'assemblée nationale (moi et les autres députés).

Exemples 23 : « *« je veux qu'on vienne/ **nous** faire des cours heu !//de la finance ici » ; « on vient **nous** faire la littérature !// ça ne **nous** intéresse pas !// ce qui **nous** intéresse/ c'est ce que **nous** voulons// le concret ! ///* »

Nous relevons une autre utilisation de « nous » qui, cette fois-ci représente son appartenance à la communauté militaire « moi et les militaires » où il a occupé le poste de chef d'état-major des forces armées de 1984 à 1994. Ce « nous » sert de comparaison avec le modèle de gestion rigoureuse des militaires. Par cette allusion à l'armée, l'ancien général demande au gouvernement de prendre exemple sur les militaires, partant sur lui. En filigrane, on comprend qu'il pense pouvoir apporter son expertise en matière de gestion en sa qualité de militaire, si on lui en donnait l'occasion.

Exemple 24 : « *moi/ je crois que//un travail chez **nous** soldats/ un travail bien fait et/ bien réussi c'est/ un travail bien réparti entre les acteurs*

Dans l'énoncé ci-dessous, le « nous » est utilisé pour « moi et le peuple ». On peut le vérifier à la fin de l'énoncé. En effet, le « nous » est repris par « les Gabonais »

Exemple 25 : « *c'est plus facile !// que/ de **nous** amener/ dans le macro croissance/ le machin// mais/ ça ne **nous** intéresse pas ça!// ça n'intéresse pas les **Gabonais**/ voilà !//* »

Le pronom personnel « vous » est généralement utilisé pour interpeler les membres du gouvernement et les mettre face à leur manque de crédibilité et à leur échec en matière de gestion du budget de l'Etat.

Exemple 26 : « *Gabon industriel !// mais/ les gabonais/ voudraient savoir/ le nombre d'industries que/ depuis six ans que **vous** avez mis/ à leur disposition// lesquelles ?//* »

On remarque ici que le député a deux habitudes. Parfois il est assume l'échec avec les membres du gouvernement, parfois, il les accuse et dans ce cas, se désolidarise d'eux. A titre d'exemple, il est solidaire lorsqu'il dit « *c'est ça/ qu'il faut dire aux gens/ pour que **nous soyons** crédibles !* », mais se désolidarise lorsqu'il dit « *!// mais/ les gabonais/ voudraient savoir/ le nombre d'industries que/ depuis six ans que **vous** avez mis/ à leur disposition//* ».

Les indicateurs spatio-temporels et temps verbaux

Les indicateurs spatio-temporels relevés sont **aujourd'hui**, **ici**, **bientôt**. Quant aux temps, les temps dominants dans ce texte sont le présent et l'imparfait qui sont, des temps de l'énonciation. La quasi-totalité de texte est au présent. L'imparfait est utilisé essentiellement lorsque l'orateur rappelle des faits passés

Exemple : 27 : (« *il **y avait** deux barrage/ F2 et/ l'impératrice// c'est où ?// « et pour vous nommer/ il fallait faire appel/ à des candidatures// mais pourquoi ?// mais parce qu'il **y avait** trois bailleurs !// il **y avait** l'Etat gabonais/ qui a mis en place un fond/ il **y avait** le FINEX/il **y avait** ensuite// le ministère lui-même/ qui devait faire les payages/ et/ cet argent-là **permettait**/ au fer de fonctionner //»*).

Les modalisateurs

Pour P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002, p.382)

« La modalisation s'inscrit dans la problématique de l'énonciation. Elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé, attitude qui y laisse des traces de divers ordres (morphèmes, prosodie, mimiques...) ». Ils ajoutent que *« beaucoup de ces traces sont des unités discrètes »*.

« Dans l'étude de la langue, les modalités sont considérées comme des éléments qui expriment un certain types d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé »(M.Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, 2002, p.579)

Les modalisateurs permettent de juger du degré d'adhésion de l'énonciateur aux contenus des énoncés. Une adhésion peut être forte ou mitigée, exprimer une incertitude ou un rejet.

L'étude des modalisateurs nous permettra ici d'appréhender le degré d'implication du locuteur dans sa production discursive. En effet, si dans sa production le locuteur comme toute marque d'adhésion ou prend de la distance par rapport à l'énoncé, cet énoncé sera considéré comme objectif. Cependant si ce dernier assume ses propos en se présentant comme garant de son assertion, l'énoncé est considéré comme subjectif.

La modalité en présence dans ce texte est celle que C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 120) désigne sous le nom « d'évaluatif ». Elle renvoie à tout jugement et toute évaluation de la part du locuteur.

Cette modalisation s'exprime dans notre corpus à travers l'utilisation des termes subjectifs comme « la mauvaise gouvernance, l'opacité de la gestion, les promesses non tenues, etc. ».

A travers ces termes subjectifs, notre orateur exprime son rejet vis-à-vis du gouvernement et de sa gestion et assume ses propos. Il s'agit donc d'un texte à adhésion forte exprimé par un rejet du mode de gouvernance de l'exécutif. Cette adhésion s'observe aussi par l'utilisation des verbes déclaratifs (croire, dire), les verbes modaux (vouloir, falloir, savoir, dire) et un verbe performatif (remercier, permettre).

Les indicateurs organisationnels

Les indicateurs organisationnels permettent de voir comment le texte s'organise à travers l'emploi des connecteurs et de la progression thématique. Nous choisissons de ne traiter ici, que des connecteurs.

Les connecteurs (« *éléments de liaison entre des propositions ou des groupes de propositions qui marquent des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent* » (M.Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, 2002, p.617) témoignent de l'orientation du discours et du cheminement que le locuteur souhaite faire suivre à son interlocuteur alors que la progression thématique, elle« *analyse la structuration de l'énoncé à travers la chronologie des arguments afin de mettre en évidence la logique persuasive* » (A. Seigneur 2011, p. 35). Pour notre étude, nous choisissons de ne traiter que les connecteurs, parce que, à eux seuls, ils peuvent déjà déterminer le genre de texte dont nous avons affaire. Les connecteurs relevés sont de types argumentatifs. En effet, « *les connecteurs argumentatifs associent les fonctions de segmentation, de prise en charge énonciative et d'orientation argumentative des énoncés. Ils déclenchent un retraitement d'un contenu propositionnel soit comme un argument, soit comme une conclusion, soit comme un argument chargé d'étayer ou de renforcer une inférence ou encore comme un contre-argument* » (J.M. Adam, 2005, p.123).

Dans ce texte on trouve aussi bien les argumentatifs que les concessifs. Le texte étudié contient les connecteurs suivants : *mais, donc, parce que, alors, donc, lorsque, si, quand, quand-même, et, etor*. Tous ces connecteurs ont une valeur argumentative, ce qui montre que le texte dont on a affaire est bien un texte argumentatif. Nous relevons toutefois en termes d'occurrence, la présence massive de « **mais** » et « **donc** », ce qui démontre que même si le locuteur avait un document posé sur le pupitre, son texte a été fortement influencé par les marques de l'oralité. On pourrait dire qu'il n'est pas réellement resté attaché à son texte écrit. Ce fait a déjà été constaté par le langage très familier utilisé par ce dernier.

Les indices référentiels

Il s'agit ici de dégager les différents champs sémantiques qui relèvent du discours étudié. Nous en avons identifié quatre.

L'analyse des champs sémantiques

Le principal champ est celui de « budget » : (9 occurrences). Ce premier champ est associé à celui de milliard (6 occurrences),

« argent »(2 occurrences), finance (3 occurrences), marché publique (1 occurrence), fond (1 occurrence), banque mondiale (1 occurrence), objet de l'intervention du député. En effet, toute son intervention consiste à fustiger la mauvaise gestion du budget par l'exécutif.

A ce champ sémantique, trois autres ont été relevés il s'agit du champ sémantique « du mieux » vivre, celui de « l'intelligentia » et celui de « l'armée ».

Le champ sémantique « du mieux vivre » : représenté par *écoles et hôpitaux, les logements, l'énergie*. Nous savons que pour qu'une nation soit forte, les gouvernants doivent mettre l'accent sur l'éducation, la santé auquel on peut ajouter le logement. Ce champ sémantique se justifie ici par le fait, que pour le député, les populations attendent que l'argent soit bien utilisé pour améliorer leurs conditions de vie.

Le champ sémantique de « l'intelligentia » : représenté par « *littérature, livresque, professeur agrégé, termes pompeux* ». Ce champ sémantique permet d'expliquer que ce sont les intellectuels et leurs discours, qui contribuent au statut quo voire à l'échec des projets politiques, d'où l'appel au « pragmatisme » et à l'abandon des « discours pompeux ». Nous relevons aussi que ce champ sémantique exprime l'irritation et la déception du député, qui ne se reconnaît pas dans ce monde d'intellectuels. On peut le vérifier par la présence du champ sémantique de l'armée.

Le champ sémantique de « l'armée » : représenté par « *militaire, soldat, sécurité, défense* ».

Ce champ sémantique est utilisé pour comparer le mode de gestion des militaires à celui des intellectuels, même si on retrouve aussi des intellectuels dans l'armée.

La nature des arguments

Dans cette séquence, il d'identifier les voies argumentatives en présence dans le discours. Dans notre texte, nous relevons deux voies argumentatives utilisées par notre orateur. Il s'agit du pathos et de l'ethos «... *l'image de soi que le locuteur produit dans son discours, et non de sa personne réelle pour exercer une influence sur son allocutaire.*» (D. Maingueneau, 2002, p.238).

Pour D. Maingueneau 2009, p.61 « *la divergence entre les genres de discours ou entre les positionnements concurrents d'un même champ*

discursif ne sont pas seulement une affaire de contenu, elles passent aussi par des divergences d'éthos : tel discours politique implique un éthos professoral, tel autre le franc-parler de l'homme du peuple, etc. »

L'accusation et la dénonciation sont omniprésentes : le texte joue sur des accusations telles que

1) le manque de crédibilité « *c'est ça/ qu'il faut dire aux gens/ pour que nous soyons crédibles ! //* »,

2) l'absence de transparence, « *les gabonais savent que/ le budget/ était de 3000 milliards// dites-leur/ que nous avons déjà consommé tant de milliards// il reste/ tant de milliards/ et/ nous les avons consommés pour faire ceci/ cela !// ils comprendront !// //* »,

3) le tout politique « *moi/ je crois/ que// le tout n'est pas de faire des discours tous les jours// on parle trop politique dans le pays/ mais/ on réalise pas/ ce que la politique veut !//* »,

4) le discrédit « *toute l'année 2014/ où est passé le budget de fonctionnement ?//* »,

5) le manque de performance des agents de l'état « *Est-ce-que aujourd'hui/ monsieur le Premier Ministre/ dans vos ministères/ vous voulez la perfection ?// mais// vos collaborateurs n'ont même pas de crayons/ n'ont même pas de feuilles pour travailler/ parce que/ le budget n'est pas exécuté//ces cris viennent de vos ministères// c'est la réalité !// //* »

Le texte que nous examinons présente les deux types d'éthos énoncés par Maingueneau. En effet, notre orateur emploie parfois l'éthos professoral lorsqu'il dit « *les gabonais savent que/ le budget/ était de 3000 milliards// dites-leur/ que nous avons déjà consommé tant de milliards// il reste/ tant de milliards/ et/ nous les avons consommés pour faire ceci/ cela !// ils comprendront !//* ». Et à d'autres il a recours à l'éthos du franc-parler de l'homme du peuple « *il faut être pragmatique !// il faut qu'on soit proche/ des populations/ dans ce que nous disons// les termes pompeux-là// ne les concerne pas !// même moi/ ça ne me concerne pas !//* »

Tous ces éléments réunis mettent le locuteur dans une démarche de culpabilisation dirigée vers les destinataires. Pour lui, l'exécutif est coupable de la situation critique dans laquelle se trouve le pays. Sa logique de persuasion repose essentiellement, sur son franc-parler et sur l'utilisation constante des marqueurs renvoyant au sujet de l'énoncé, notamment le pronom « je ».

La légitimité de notre locuteur repose sur une double origine : l'une extratextuelle et l'autre intratextuelle (A.Seignour 2011, p. 41). Pour ce qui est de l'origine extratextuelle, elle émane de son fonction de député, représentant du peuple et de la personnalité du sujet de l'énonciation. L'origine intratextuelle quant à elle, est issue du rôle dominant du sujet de l'énoncé : sa position de détenteur de la parole est la conséquence de sa position omniprésente de sujet. De ce fait, il s'adresse directement aux membres du gouvernement et plus précisément au Premier Ministre, en tant que juge, qui condamne, mais aussi en tant que député, qui dénonce, critique et jette le discrédit sur la politique conduite par le gouvernement.

Le circuit argumentatif

La structure de ce texte dans son ensemble correspond à celle d'un discours de dénonciation.

Le texte commence par :

1) une critique faite aux intellectuels qui constituent le gouvernement. Les intellectuels « *versent dans les réflexions et les constructions intellectuelles* » que les Gabonais ne comprennent pas ;

2) un rappel des attentes des populations : les Gabonais n'ont pas besoin de discours, mais de meilleures conditions de vie (logement, écoles, hôpitaux, etc.) ;

3) l'énoncé le plus dense repose sur un passage en revue des réalisations non effectives et des promesses non tenues ;

4) un appel au pragmatisme de l'exécutif ;

5) une note de moquerie à l'attention du Premier Ministre en lui rappelant que s'il veut que les choses changent, il faut qu'il se mette en travail, mais qu'il a du pain sur la planche « *monsieur le Premier Ministre// je crois/ ah !//vous avez là /un gros morceau !//* ».

Le fonctionnement global du discours

Le texte est construit sur une alternance de thèse qu'on peut clairement identifier. On y relève des thèses proposées et implicites et des thèses refusées, tout ceci dans une construction n'obéissant pas toujours à la cohérence.

La thèse proposée est explicite : la gestion du budget de l'Etat est opaque et il est temps pour le gouvernement de rendre compte de sa gestion à la population gabonaise qui n'en voit pas les retombées. Si la thèse explicite est clairement énoncée, les thèses refusées sont diverses et fragmentées: elles présentent tout à la fois l'opacité de la gestion du gouvernement, partant, la mauvaise gouvernance, la mauvaise répartition des postes ministériels, l'inquiétude face à la réaction des bailleurs de fonds pour les projets non exécutés, l'impact négatif des intellectuels qui passent leur temps à discourir plutôt qu'à poser des actes concrets, et la déception des populations.

Le discours oppose ainsi d'un côté les opposants à la bonne gouvernance (les membres du gouvernement qui empêchent la mise en plan du projet Gabon émergent prôné par le chef de l'Etat) et le sujet de l'énonciation (le député). Toutefois, l'énonciateur essaie de jouer l'équilibre. Ainsi, le pronom « vous » sera utilisé uniquement pour interpeller les membres du gouvernement afin de les mettre face à leur gestion, se désolidarisant ainsi d'eux *« mais/ les gabonais/ voudraient savoir/ le nombre d'industries que/ depuis six ans que **vous** avez mis/ à leur disposition// lesquelles ?/// « moi/ je crois que/ c'est vrai !// nous avons eu un projet de société/ avec trois piliers/ comme **vous** avez l'habitude de la dire//*, tandis que le « nous », sera utilisé quelques fois pour montrer qu'il est solidaire de la situation puisqu'il est membre du parti au pouvoir *« alors/ moi je dis que/ heu !// les gabonais/ **tous nous savons/ ce dont ils ont besoin// nous tous le savons !// mais parlons en termes simples/ par rapport à ça// est-ce que// **nous sommes** capables// de leur donner ça// ou bien/ **nous ne sommes pas capables// de leur donner ça// C'est tout !///** »***

Conclusion

Le texte que nous avons analysé est un discours prononcé par un député du Parti Démocratique Gabonais, parti au pouvoir. Dans ce discours, l'énonciateur se positionnait en tant que représentant du peuple et parlait au nom de ce dernier. Etant député du parti au pouvoir, il adoptait une double posture : celle de député du parti majoritaire et celle de représentant du peuple.

Face à cette double posture, nous nous sommes alors demandé comment ce dernier arrivait à se démarquer de la gestion de ce

gouvernement dont il dénonce la gestion. S'agissait-il d'une véritable démarcation ou bien s'agissait-il simplement d'un buzz.

L'objectif de notre étude était double : le premier était de montrer comment le député exploite cette double posture. Nous avons ainsi étudié la position du député Ngari en tant que locuteur et les arguments qu'il a utilisés pour se faire comprendre de ses interlocuteurs.

Le deuxième était d'essayer d'appliquer la grille d'analyse textuelle de Seigneur et son illustration à une analyse discursive afin de relever les marqueurs (traces) de la visée discursive du locuteur.

L'étude a montré que le député Ngari ne se démarquait pas totalement de ce gouvernement, ce qui est d'ailleurs normal étant donné qu'il est député du parti majoritaire. On a ainsi remarqué que, bien que dénonçant la gestion opaque de l'exécutif, il en endossait aussi la responsabilité, jouant ainsi à l'équilibre entre le député membre du parti au pouvoir et le représentant du peuple qu'il est.

Nous interrogeant sur les caractéristiques d'un discours politique, nous avons pu constater que le discours de M. Ngari comportait plusieurs éléments caractéristiques d'un discours politique. En effet, était à la fois pédagogique, subjectif, critique, ironique et surtout polémique.

Pour ce qui est de l'application de la grille d'analyse de Seigneur, elle nous a permis de relever les éléments de l'énonciation à savoir, les indices énonciatifs (déictiques, modalisateurs, verbes) les indices référentiels (les champs sémantiques, la nature des arguments), les indices organisationnels (les connecteurs). L'analyse des différents sujets de l'énoncé nous a permis d'identifier la voix du sujet de l'énoncé (Ngari) et la voix des opposants réels ou virtuels (les membres du gouvernement).

Dans le cadre de cet article, il n'était pas possible d'appliquer la grille d'analyse dans son intégralité étant donné le nombre d'éléments à analyser. Toutefois les éléments que nous avons étudiés, nous ont permis de constater que ce discours contient bien des marqueurs de la visée persuasive du locuteur.

Pour nos travaux futurs, nous envisageons de nous pencher sur plusieurs discours dans une perspective comparative.

Références Bibliographiques

- Adam Jean Michel, 2005, *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- Amossy, Ruth, 2010, « Argument et discours politique » in *Mots : les langages du politique*, n°72, p.13-2.
- Arendt, Hanna, 2014, *Qu'est-ce que c'est la politique ?* Paris, Éditions du Seuil, « Points »
- Aristote, 2012, *La république*, traduction du grec ancien de, Georges Leroux, Pris, Flammarion
- Austin John, 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil.
- Bourdieu Pierre, 1982, *ce que parler veut dire. L'économie des changements linguistiques*, Paris, Fayard
- Bonnafoos Simone, et al. 2003, *Argumentation et discours politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Bonnafoos Simone, 2001, « L'arme de la dérision chez Jean-Marie Le Pen », *Hermès*, n° 29, p. 53-63.
- Bourque Gilles et Duchastel, Jules, 1984, « Analyser le discours politique duplessiste : méthode et illustration » in *Cahiers de recherche sociologique*, Volume2, numéro 2. P.99-136
- Baud, Philippe, 1992, *la vie politique*, (que sais-je), Paris, PUF
- Charaudeau Patrick, 2008, « pathos et discours politique » in, Rinn. M. (coord.) *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses Universitaires de Renne, p.49-58
- 2005, *le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- 2002, « A quoi sert d'analyse le discours politique ? », in *Anàlisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone
- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Chemsa, Mohamed, 2010, *Analyse du discours politique d'expression française du président Abdelaziz bouteflika : l'emploi de la négation*, Thèse de Doctorat, Algérie, Université Larbi ben M'hidi
- Cicéron, 1980, *De la république*, vol. 1, livre 1, traduction d'Esther Breguet, Les belles lettres, col. Des Universités de France
- Delmas, Virginie, 2012, « pour une analyse pluridimensionnelle du discours : le discours politique », in *La linguistique*, n° 45, Paris, PUF.
- Jeandillou Jean-François, 2013, *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2012, « *analyser du discours : le cas des débats politiques télévisés* », Congrès Mondial de Linguistique Française

Kerbrat-Orecchioni C., Mouillaud M., 1984, *Le discours politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Le Bart, Christian, 1998, *le discours politique*, « que sais-je ? », Paris, PUF.

2003, « l'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur » in *Mots : les langages du politique*, n°72, p.97-110

Marcoccia Michel, 2003, « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, n° 104/2, p. 9-55.

Mao, Xiaoming, 2017, *mécanismes discursifs du discours politique : analyse sémantique des discours électoraux de Marine Le Pen*, thèse de Doctorat, Université Paris Sorbonne (Paris IV)

Maingueneau Dominique, 2009, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil

2002, « l'éthos, de la rhétorique à l'analyse du discours » in, *Pratiques* n°113-114, (version raccourcie et légèrement modifiée de « problèmes d'éthos », p. 1-18

Mébiame- Akono, Pamphile, 2005, « analyse comparative de la production des actes de langage des journalistes à l'endroit d'Omar Bongo Ondimba et de Pierre Mamboundou lors des débats télévisés à l'élection présidentielle de 2005 au Gabon », in *Annales de l'Université Omar Bongo*, n°14, p.49-61

Nguema-Nze Andy Pascal, 2018, *Le dialogisme dans les discours de campagne électorale de Pierre mamboundou* Mamboundou : cas de l'élection présidentielle de 2009, Mémoire de Master, Université Omar Bongo, Libreville

Ndoba Makaya, 2017, Didier, « le dispositif énonciatif du discours politique gabonais : du destinataire au surdestinataire », in *Interrogation* (Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociale, [revue en ligne]

Platini, Michelle Collin, 1978, « une analyse d'un discours politique » in *La linguistique*, vol.14, fasc.1/1978, Paris, POF, p.29-54

Platon, 1970, *La république (ouvrages complètes)*, 6^{ème} tirage, traduit par Emile Chambry et Auguste Diès, Paris, Les belles lettres, col. Des Universités de France

Quintilien, 1975, *Quintilien : institution orale*, Tome 1, Livre 1, (sous la dir.) de Jean-Louis Ferrary et Jean-Yves Guillaumin, Paris, Les belles lettres, col. Des Universités de France

Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 2002, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Seignour Amélie, 2011, « Méthode d'analyse des discours : l'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique », *Revue française de gestion*, n°211/2011, p.29-45 consulté le 25 janvier 2018 sur <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2011-2-page-29.htm>.

Souchard, M. Wahnich, S. (1995). *La communication politique locale*, Que sais-je ?Paris, PUF.

Van Dijk, Teun, 2006, « Politique, Idéologie et discours » in *Revue SEMEN*, n°21 (traduction assurée par Emmanuelle Bouvard et Adèle Peticlerc)